



28 ans au service
de la pêche artisanale

Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

Éditorial

L'adoption des *Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté* (*Directives sur la pêche artisanale/SSF*) lors de la 31^{ème} session du Comité des pêches (COFI) de la FAO en juin dernier constitue un événement important dans l'histoire des pêches artisanales. C'est un grand pas en avant, espéré depuis longtemps, sur le chemin d'une reconnaissance effective des droits de millions de gens de la pêche, en particulier les femmes qui forment la moitié de la main-d'œuvre dans ce secteur, et dont l'apport n'est guère pris en considération. Le défi désormais est de faire en sorte que ces directives soient bien adaptées au contexte local, que les États acceptent de mettre en place une législation appropriée, de modifier les politiques. Le défi est aussi d'éduquer les femmes de la pêche, de leur faire comprendre tout l'intérêt de ces directives, et par conséquent la nécessité de s'organiser pour mieux faire pression sur les pouvoirs publics.

Ce faisant, il importe de débattre de l'évolution structurelle du secteur de la pêche, notamment des pêches artisanales. Dans le monde d'aujourd'hui, les jeunes des communautés de pêche traditionnelles abandonnent le métier de leurs ancêtres pour chercher des occupations plus lucratives ailleurs. Dans les populations de pêcheurs, l'âge moyen s'élève ; les aînés sont obligés de rester en activité dans la pêche ou d'autres occupations connexes, comme le montre l'article suivant concernant le décorticage des huîtres au Japon. Dans de tels contextes, la législation suffira-t-elle à répondre comme il convient aux besoins d'une main-d'œuvre vieillissante ?

Cet article parle aussi de flux migratoires dans la pêche, avec notamment de jeunes Chinoises employées comme saisonnières dans des communautés de pêche du Japon. Dans ce cas particulier, l'opération est facilitée grâce à un programme gouvernemental bilatéral ; mais cette main-d'œuvre est moins bien protégée par la réglementation, elle doit travailler plus longtemps et de façon plus intense. Son utilisation a déjà généré dans certains cas des disparités, en conséquence de quoi de petites entreprises ont dû fermer, des ouvrières japonaises plus âgées ont perdu leur emploi. Dans les communautés concernées, des femmes s'interrogent sur la durabilité d'une activité qui dépend ainsi d'une main-d'œuvre migrante. Mais les sujets de préoccupation vont au-delà. Dans un contexte de mondialisation, il se pourrait que le recours à des travailleurs migrants non protégés pour augmenter la production locale devienne la norme, avec donc un affaiblissement des règles du travail. Il importe, par conséquent, d'incorporer dans les législations et politiques nationales les dispositions des Directives sur la pêche artisanale qui traitent des pêcheurs et autres travailleurs migrants : respecter leur rôle dans la filière pêche, faciliter une intégration équitable et appropriée, adopter des mesures de protection concrètes... Les notables des sociétés traditionnelles de pêche qui font maintenant appel à de la main-d'œuvre immigrée seront-ils disposés à accepter une meilleure protection des droits des travailleurs ?

Le présent numéro de *Yemaya* évoque aussi un autre aspect de la mondialisation, à savoir le commerce du poisson. Dans l'exemple tiré de la Gambie, on verra que des stratégies en faveur des pauvres fondées sur l'exportation peuvent en fait se retourner contre les éléments les plus démunis et plus vulnérables de la société, en réduisant par exemple l'accès des poissonnières à la matière première nécessaire, ce qui a pour conséquence de compromettre la sécurité alimentaire locale.

Dans le cadre des préparations en cours pour l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) qui se tiendra en 2015, il y a sur les aspects évoqués matière à agir pour les organisations de la société civile. ❏



Japon	2
Profil	3
Gambie	4
Inde	6
Dates	7
Japon	8
Quoi de neuf sur le web ?	9
Inde	10
Q & R	11
Mama Yemaya	11
Yemaya	
Recommande	12

Main-d'œuvre migrante, profits locaux

Des ouvrières chinoises modifient la donne dans les opérations de décorticage des huîtres

Kumi Soejima (soejima@fish-u.ac.jp), Université nationale des pêches, Département commercialisation et gestion, Shimonoseki, Japon, et **Katia Frangoudes** (Katia.Frangoudes@univ-brest.fr), Université de Bretagne occidentale, UMR-AMURE, IUEM, Brest, France

Au Japon, de nombreuses familles de pêcheurs pratiquent la pêche de capture, l'élevage de poissons et de coquillages, la culture d'algues. Toutes adhèrent à une Association coopérative locale, qui joue plusieurs rôles au sein de la communauté de pêche. Ces structures gèrent la pêche et l'aquaculture dans les eaux adjacentes aux villages, offrent de nombreux services à leurs membres (fournitures, comptabilité, commercialisation de la production notamment). Elles sont regroupées en fédérations préfectorales et nationales.

Oku est une petite ville située dans la préfecture d'Okayama, sur la mer intérieure de Seto. L'ostréiculture et la pêche sont les principales activités économiques. C'est la coopérative locale qui a lancé l'élevage des huîtres dans le secteur en 1952. Il s'agissait de fournir un revenu complémentaire aux familles de pêcheurs durant l'hiver, en période de faible activité. La coopérative a commencé par faire venir du naissain, et les résultats ont été bons. Avec l'introduction du système de radeaux d'élevage en 1962, la production s'est considérablement développée. Cette activité a continué sa progression au cours des années 1970, alors que les débarquements de poisson souffraient de la surpêche et de la dégradation

de l'environnement dans la mer de Seto. En 1980, la production totale d'huître décoquillée à Oku atteignait 2 270 tonnes. Sur le marché japonais, l'huître est consommée uniquement sous cette forme. Le décorticage/décoquillage exige une solide main-d'œuvre. Au fil du temps, l'ostréiculture maintenait son dynamisme. En 2011 cependant, suite à la réduction du nombre de radeaux en vue d'améliorer la qualité, la production d'huître décoquillée est descendue à 1 500 tonnes. Il y avait alors 80 familles d'ostréiculteurs. Jusqu'à une date récente, toute cette production était commercialisée via la coopérative. Mais la faiblesse des cours et la limitation du nombre de radeaux ont obligé les exploitants à réduire les coûts et à améliorer les débouchés. Ils se sont mis à faire de la vente directe, à recevoir les commandes par téléphone ou Internet plutôt que de passer par la coopérative. Ceux qui pratiquaient ce système constataient un accroissement du travail de bureau, qui était alors souvent pris en charge par les conjointes. Mais il en résultait une nouvelle pénurie de main-d'œuvre pour le décoquillage des huîtres.

Cette opération manuelle exige une main-d'œuvre à la fois experte et bon marché. Dans un contexte de croissance économique, les jeunes filles et jeunes gens commençaient à quitter les communautés de pêche à la recherche d'un emploi mieux payé et plus facile dans les villes. Dans les villages traditionnels, il reste les femmes et les vieux pêcheurs pour exécuter cette opération. Les communautés rurales du Japon sont désormais largement composées d'une population vieillissante.

Comme dans le reste de la zone de production d'Hiroshima, les ostréiculteurs d'Oku ont trouvé la solution en faisant appel à des immigrants. À partir du début des années 2000, de jeunes Chinoises sont venues remplacer les Japonaises plutôt âgées qui effectuaient traditionnellement le décorticage. Dans les exploitations, la majorité du travail à terre est maintenant réalisée par ces jeunes personnes qui arrivent au Japon dans le cadre de programmes de formation technique gérés par la JITCO (Organisation japonaise de coopération internationale). L'objectif officiel de ce projet est d'offrir à de jeunes migrants issus de pays en développement l'occasion d'acquérir compétences et techniques de pays développés. Ces femmes sont autorisées à séjourner au Japon pour une période de

KUMI SOEJIMA



Décorticage/décoquillage des huîtres à Oku.

Ce travail est effectué par des Japonaises et surtout de jeunes Chinoises

trois ans, et elles doivent retourner chez elles pendant la morte saison.

À la recherche de valeur ajoutée, certains exploitants se sont lancés dans la transformation des noix en visant le créneau des produits fins : huîtres fumées à l'huile d'olive, huîtres cuites... La participation des femmes dans cette nouvelle valorisation de la production est très importante. Tous les membres de la famille s'impliquent dans ce processus rentable. Par contre, faute de main-d'œuvre familiale, les exploitations qui n'ont pas de jeunes s'abstiennent.

L'arrivée de jeunes migrantes dans les communautés côtières du Japon modifie la donne et accorde un second souffle à l'ostréiculture. Ces ouvrières chinoises sont plus rapides, les huîtres sont moins endommagées, donc de meilleure qualité, et reviennent moins cher. Et il y a aussi ce qui touche à la réglementation du travail. Pour les Japonaises, ce sont les règles de la coopérative maritime qui s'appliquent : on travaille donc de 5 h du matin à 15 h. La législation locale ne concerne pas les Chinoises. Cette nouvelle situation a apporté beaucoup de changements dans la filière. Le nombre de radeaux a été revu à la hausse, de 15 à 20 par

entreprise pour permettre son développement. Auparavant au Japon, il n'y avait guère de grosses disparités entre les exploitations. Avec le recours aux ouvrières migrantes et le développement de la transformation et vente directes, les différenciations sont devenues plus visibles. Et les entreprises ne disposant pas des ressources ou compétences nécessaires perdaient de leur viabilité économique et s'acheminaient vers la fermeture.

Cette évolution s'est traduite aussi par une perte de possibilité d'embauche pour les Japonaises plus âgées. Leur principale source de revenu est mise à mal car la plupart d'entre elles ne touchent pas une pension, et il leur est plus difficile de trouver un sens à leur vie. Pour les conjointes des exploitants, par contre, des opportunités se présentent grâce aux nouveaux produits, aux nouveaux débouchés.

On peut s'interroger sur l'avenir de cette filière dépendante de la main-d'œuvre migrante. Les femmes des pêcheurs et des ostréiculteurs ont constitué des groupes féminins dans le but de maintenir et régler l'activité au sein des communautés, d'attirer de jeunes Japonais vers le secteur de la pêche. Elles ont lancé un débat sur le décorticage et décoquillage des huîtres et le recours à des ouvrières migrantes. ❏

L'arrivée de jeunes migrantes dans les communautés côtières du Japon modifie la donne et accorde un second souffle à l'ostréiculture.

Jeannette fait partie d'une famille de pêcheurs de Tárcoles, sur la côte Pacifique du Costa Rica. Son père a pratiqué la pêche toute sa vie et sa mère récolte des bivalves et autres produits de la mer pour assurer sa subsistance. Jeannette a six frères.

Actuellement, elle est la gérante du ConsorcioPorlaMar R.L, une initiative communautaire de tourisme qui aide les gens à tirer parti d'activités de pêche artisanales.

pêche au cours desquelles elle leur explique toute l'importance du secteur artisanal pour le bien-être des communautés locales et du pays dans son ensemble. Cette pêche fournit de la nourriture aux familles, du travail aux hommes, aux jeunes, aux femmes, et du poisson pour tout le pays. Les mots de Jeannette sonnent juste car elle-même pratique la pêche. Et elle ne manque pas de souligner les difficultés des petits pêcheurs qu'on ne saurait ignorer, en matière d'éducation, de santé, de droits humains.

« J'aime la pêche, tout le temps, quand la mer est calme, quand elle est forte. Quand je suis en mer, ce qui compte c'est le poisson que je vais prendre, et le plaisir que cela me donne ».

Comment a-t-elle pu faire face à tout ce travail ? « Pour une femme c'est évidemment dur, dit-elle. Mais j'ai pu donner une bonne éducation à ma fille avec ce que je retire de la pêche. Lorsque je suis sur le bateau et que la nuit tombe, j'écoute le bruit de l'eau contre l'embarcation, et la brise de la nuit me détend. J'adore dormir en mer ».

Jeannette est une passionnée de la pêche artisanale : « C'est très important pour notre sécurité alimentaire ; et ça nous fait progresser dans la vie économiquement ». ❏

PROFIL

J'aime la pêche, tout le temps —Jeannette Naranjo

**Pêcheuse du Costa Rica, aujourd'hui gérante
d'une initiative communautaire de tourisme**

Vivienne Solis Rivera
(vsolis@coopesolidar.org), Membre de l'ICCSF

Elle préconise des pratiques responsables permettant de mener une vie digne tout en contribuant à la préservation des ressources biologiques côtières et marines et du capital culturel qui s'y rattache, cela pour le mieux-être de toutes les familles de Tárcoles.

Jeannette a pour tâche habituelle d'organiser pour les visiteurs des sorties de

Une perte pour la sécurité alimentaire

Une étude de la CNUCED interpelle sur l'intérêt réel de programmes de lutte contre la pauvreté

Nilanjana Biswas
(nilanjanabiswas@
yahoo.com),
chercheuse
indépendante

L'étude de la CNUCED intitulée *Le secteur de la pêche de la Gambie : commerce, valeur ajoutée et inclusion sociale, avec une attention spéciale sur les femmes* (2014) constitue une importante contribution pour la compréhension de l'impact des programmes de développement gouvernementaux de réduction de la pauvreté. Ce travail a été réalisé par une équipe de la CNUCED menée par Simonetta Zarilli, responsable de sa Section commerce, parité et développement, et de Stefano Inama, chef de sa Section du Cadre intégré renforcé, plus Momodou Cham et Irene Musselli. Il s'est basé largement sur des informations et des documents collectés en Gambie auprès d'agents de l'État, de spécialistes des pêches, de représentants d'organisations de femmes et de coopératives de crédit, d'exportateurs de poissons et autres acteurs.

La Gambie est l'un des 49 pays officiellement considérés par les Nations Unies comme Pays les moins avancés (PMA), compte tenu des indicateurs de la vulnérabilité économique et du développement humain. Sa population est d'environ 1,36 million d'habitants, dont 48,4 % vivent en dessous du seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour.

Les pêches artisanales de Gambie font appel à des pratiques relativement extensives à faible apport de capitaux. Malgré ses opérations à petite échelle, ce secteur fournit 90 % de la consommation nationale totale de poisson, et

c'est la principale source de matière première pour le secteur industriel. Il apporte également environ 80 % du débit de production des ateliers de transformation industriels.

Le secteur de la pêche représente une importante source de revenus et de devises pour ce pays. C'est aussi un grand contributeur en matière de sécurité alimentaire et d'emplois, tout particulièrement pour les pauvres. La pêche et les activités connexes de transformation et commercialisation apportent des revenus aux pauvres. C'est la principale source de revenus dans les communautés de pêche du littoral ; c'est une importante activité d'appoint dans les communautés rurales de l'intérieur. Les moyens d'existence de plus de 200 000 personnes dépendent directement ou indirectement de la pêche et d'activités liées à la pêche. La transformation et la commercialisation occupent notamment beaucoup de femmes. On estime que 80 % des transformateurs et la moitié des petits poissonniers sont des femmes.

On constate des différences significatives entre les hommes et les femmes pratiquant ces métiers. Les transformatrices et vendeuses opèrent essentiellement sur le marché intérieur, à petite échelle, et avec de faibles marges de profit. Généralement, elles achètent au quotidien de petites quantités de poisson frais auprès de gros commerçants dans les sites de débarquement et s'en vont revendre au détail leur marchandise dans des marchés urbains proches. Les hommes, par contre, occupent une place prépondérante dans la transformation et la commercialisation à grande échelle, qui dégagent des marges plus importantes. Ils dominent aussi le marché à l'exportation. Leurs produits se vendent dans les marchés de l'intérieur et les marchés sous-régionaux où les bénéfices sont plus importants. Certains mareyeurs spécialisés envoient leur poisson dans d'autres pays : Ghana, Sénégal, Guinée-Conakry... Des usines de transformation se fournissent également auprès d'eux en poisson frais pour expédition vers l'Union Européenne. C'est dans ce contexte que cette étude procède à un examen critique des politiques gambiennes d'exportation du poisson en tant qu'élément d'une stratégie de lutte contre la pauvreté. Elle fait en outre porter le débat sur des aspects cruciaux de la problématique de genre, qui devraient être pris en compte par les planificateurs du développement.

ICSF



Transformatrices au travail en Gambie. Dans ce pays, 80 % des transformateurs sont des femmes, et la moitié des petits vendeurs sont aussi des femmes

Le premier motif de préoccupation est que, si la stratégie favorable aux pauvres ne traite pas spécifiquement les difficultés des femmes en matière de commerce et d'accès aux nouveaux marchés, elle pourrait finalement avoir des effets négatifs sur les femmes de ce secteur. Les avantages générés par une meilleure efficacité seraient alors récupérés par les hommes, qui opèrent déjà à plus grande échelle, ce qui accentuerait encore les disparités dans ce secteur. Par ailleurs, si cette stratégie est clairement tournée vers l'exportation, elle s'intéressera probablement d'abord aux problèmes de ceux qui sont d'ores et déjà en train d'exporter. En encourageant une stratégie de développement reposant sur l'exportation, on pourrait bien au final porter préjudice à l'activité traditionnelle des femmes dans ce secteur.

Deuxièmement, étant donné que les femmes opèrent essentiellement sur le marché intérieur, la réduction de leur activité accentuerait l'insécurité alimentaire. C'est là un aspect important car le secteur est le troisième fournisseur de nourriture, après l'agriculture et l'élevage. Son apport à la nutrition est particulièrement important : c'est la principale source de protéines animales pour la plupart des Gambiens.

Dans le même temps, avec le développement de la filière de transformation du poisson à destination des marchés extérieurs, des emplois supplémentaires seront disponibles pour des femmes peu qualifiées dans les opérations en aval. D'un côté, des femmes accéderont à des emplois mal payés dans les établissements travaillant pour l'exportation ; d'un autre côté, les transformatrices et vendeuses traditionnelles seront encore plus marginalisées.

Cette étude analyse donc le problème suivant : dans quelle mesure une stratégie fondée sur l'exportation et ne tenant pas compte des difficultés spécifiques des femmes du secteur traditionnel va-t-elle encore accroître les disparités sociales et économiques dans le monde de la pêche ? Il peut y avoir une modernisation sélective, une ségrégation du segment exportateur ; il peut se produire un processus aggravé de marginalisation de certaines femmes. Cela entraînerait donc un appauvrissement supplémentaire des familles des femmes jusque-là actives dans le secteur traditionnel. Cette stratégie pourrait mener à une concentration de la richesse, à une attention encore plus grande accordée aux produits d'exportation valorisés, et à une difficulté croissante des consommateurs locaux pour se procurer du poisson.

Cette étude recommande par conséquent aux planificateurs du développement d'accorder dans leurs travaux une attention

particulière aux difficultés des femmes. Elle leur demande d'avoir à l'esprit les besoins de ces femmes quand ils préparent des projets d'amélioration des sites de débarquement, des marchés au poisson locaux. Elle suggère diverses mesures concrètes, par exemple des quotas en faveur des femmes pour l'obtention et la vente du poisson. Et les investissements ne devraient pas être réservés uniquement au développement des exportations ; ils devraient aussi servir à améliorer les marchés intérieurs, ce qui profiterait à ces femmes. À cet égard, l'étude suggère de moderniser les installations sur le marché intérieur (glacières, entreposage frigorifique, manutention, transformation, emballage, locaux de vente bien équipés...).

L'étude recommande en outre de faciliter pour ces femmes l'accès au crédit, aux services de vulgarisation, de formation et de commercialisation. En matière de crédit, elle suggère des mesures d'action positive, par exemple un pourcentage prédéterminé de crédit destiné aux femmes, des lignes de crédit spécifiquement réservées à l'activité de ces femmes. En matière de formation, elle retient trois domaines cruciaux : 1) techniques de manutention, transformation et commercialisation du poisson et produits dérivés, 2) utilisation des informations sur l'état du marché et établissement de contrats commerciaux, 3) comptabilité et planification de l'activité.

Par ailleurs, l'étude souligne l'intérêt de créneaux particuliers permettant aux femmes de gagner de l'argent avec des produits bien valorisés. Elle suggère notamment de promouvoir une aquaculture artisanale pour la crevette et l'huître, et même d'approvisionner d'éventuels débouchés à l'exportation pour ces denrées exclusivement par la production de ces femmes de la pêche.

L'importance de la problématique de genre dans la planification du développement est également bien mise en évidence. Car dans certains contextes, des programmes de réduction de la pauvreté peuvent en fait accroître les disparités sociales et économiques dans la société et malmenier la sécurité alimentaire des pauvres. Ceci dit, les recommandations de cette étude, qui vise à intégrer davantage les transformatrices dans des marchés valorisés, des créneaux particuliers, et même à leur trouver des débouchés à l'exportation, peuvent sans doute contribuer dans une certaine mesure à traiter les inégalités entre hommes et femmes. Mais elles pourront aussi accroître les inégalités et porter atteinte à la sécurité alimentaire. En conclusion, ce travail ne remet pas fondamentalement en cause le bien-fondé d'une croissance basée sur le marché, et qui cherche à maximiser les profits. ❏

Dans quelle mesure une stratégie fondée sur l'exportation et ne tenant pas compte des difficultés spécifiques des femmes du secteur traditionnel va-t-elle encore accroître les disparités sociales et économiques ?

Se souvenir d'Usha Tamore

À la mémoire de cette femme exemplaire qui a donné aux poissonnières de Mumbai la force d'être autonomes

Shuddhawati S Peke
(shuddhawati@gmail.com), Chargée de programme à l'ICSF

En 2013, lorsque j'ai commencé à m'impliquer plus avant avec les travailleuses de la pêche de Mumbai, Inde, j'ai rencontré Usha *tai*. En marathi, la langue locale de la région de Mumbai, le mot *tai* signifie *grande sœur*. Elle avait amené les femmes de son réseau vers la branche féminine du MMKS (Maharashtra Macchimar Kriti Samittee), un syndicat. Pendant une année, j'ai travaillé avec elle ; je l'ai vue vivre en tant que vendeuse de poisson et en tant que militante pour défendre les droits des poissonnières. Je l'ai vue aussi mener son combat contre un cancer de l'ovaire.

Usha *tai* était une personne solide. Pour des raisons personnelles, elle s'était séparée de son mari et élevait seule ses deux fils. Jusqu'à la fin, elle est restée mère célibataire et femme au travail. Le 13 juillet 2014, elle décédait à l'âge de 51 ans.

Usha vendait donc du poisson au marché de Pickle à Mumbai. Elle avait commencé à travailler avec sa mère à l'âge de 13 ans. C'était une enfant intelligente mais la pauvreté l'empêcha de faire sa scolarité. Après son mariage, elle décida de rester à Mumbai plutôt que d'aller dans le village du mari. En 1975, le

terrain utilisé habituellement par les femmes pour vendre leur poisson a été privatisé pour faire place à un hôpital. Les poissonnières, qui n'étaient pas au courant de l'affaire, sont venues en grand nombre protester contre cette éviction. Finalement, la municipalité a donc établi un petit marché derrière l'hôpital qui s'est construit. Mais cela ne suffisait pas pour répondre aux besoins des vendeuses. Quelques années plus tard, les autorités les menaçaient à nouveau d'expulsion. C'est à ce moment-là qu'Usha est apparue en première ligne dans la confrontation avec l'Administration locale et les politiciens. La résistance a payé, l'expulsion n'a pas eu lieu.

Prenant acte de ses capacités, les responsables d'un syndicat local de pêcheurs ont demandé à Usha *tai* (avec quelques autres militantes de Mumbai) de déclarer officiellement en 2005 une coopérative de femmes de la pêche à l'échelon du district. Usha en est devenue la secrétaire. Sous sa conduite, le nombre d'adhérentes a dépassé les 5 000. Elle était cependant déçue par le fonctionnement de la coopérative et la direction qu'elle prenait. Cette structure était sans doute officiellement une coopérative de femmes mais, estimait-elle, le vrai pouvoir était entre les mains des hommes, qui contrôlaient encore l'affaire. Elle refusait cet état de subordination et cherchait une solution alternative.

Il y a quelques années, Usha a eu des contacts avec le MMKS et elle s'est trouvée dans un atelier organisé par l'ICSF pour

SHUDDHAWATI PEKE / ICSF



Usha *tai* en discussion avec des représentantes d'organisations de femmes de la pêche au cours d'une réunion préparée par l'ICSF

débatte d'une étude consacrée aux poissonnières de Mumbai. Ces discussions lui ont donné l'idée de lancer un syndicat de femmes. Pour ce faire, elle a utilisé les nombreux contacts qu'elle avait entretenus au fil des années en tant que secrétaire de la coopérative. Il y a eu ensuite toute une série de rencontres avec les femmes des *koliwad* (villages de pêcheurs urbains). Et Usha *tai* a été désignée pour faire la secrétaire.

Sous la conduite d'Usha *tai* et d'Ujwala *tai* (autre solide militante), ces poissonnières de Mumbai ont commencé à présenter leurs revendications à l'Administration municipale. Jusqu'alors, le Département des pêches de Mumbai ne s'était occupé que des demandes des hommes. Avec ces revendications, il prenait conscience pour la première fois des malheurs des vendeuses. Il a dû tenir une réunion avec elles, écouter leurs préoccupations et promettre d'agir pour répondre à leurs besoins. C'était là un premier succès pour ces poissonnières désormais organisées.

À côté de responsables du MMKS, Usha était au premier rang de nombreuses réunions avec les autorités. Et pendant tout ce temps, elle luttait aussi contre le cancer, elle devait gagner sa vie en vendant du poisson, s'occuper de ses enfants, traiter des cas de malversations dans la coopérative, préparer le terrain pour lancer le syndicat des femmes. Elle s'occupait de toutes ces choses, affichant un sourire. Malgré les effets pénibles de la chimiothérapie (y compris la perte de ses cheveux), elle ne calait pas.

Sur la famille et les enfants, Usha *tai* avait des points de vue bien différents de ceux des femmes de son milieu socio-économique. Elle était déterminée à bien scolariser ses enfants, et elle a fait inscrire sa belle-fille dans un *college* pour obtenir une licence. C'était la plus heureuse du monde lorsqu'elle était avec sa petite-fille, pour laquelle elle avait de grands projets. Sans cesse elle incitait les autres vendeuses à prendre en main leur destin. Pour beaucoup de ces femmes, elle était et reste toujours une source d'inspiration. ❏



Dates

Ramya Rajagopalan
(ramya.rajagopalan@gmail.com), Chargée de programme à l'ICSF

Une avancée historique

Les *Directives sur la pêche artisanale* ont été adoptées lors de la 31^{ème} session du Comité des pêches de la FAO en juin 2014. C'est là un événement important dans l'histoire des pêches artisanales, particulièrement pour les femmes.

La section relative aux Principes directeurs dit clairement que l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes sont indispensables à toute forme de développement, que la reconnaissance du rôle primordial des femmes dans la pêche artisanale, l'égalité des droits et des chances doivent être encouragées.

La section 8 relative à l'égalité hommes-femmes souligne que l'intégration de la problématique de genre est un élément crucial des stratégies de développement des pêches. « Toutes les parties se doivent de reconnaître que la concrétisation de l'égalité hommes-femmes exige les efforts concertés de tous les intéressés et que la prise en compte de ces questions doit être partie intégrante de toutes les stratégies de développement de la pêche artisanale. Ces stratégies doivent suivre des approches différentes en fonction des divers contextes culturels et s'opposer aux pratiques qui sont discriminatoires à l'égard des femmes ».

Les États sont instamment invités à « respecter leurs obligations au regard du droit international touchant aux droits de l'homme et à mettre en œuvre les instruments pertinents auxquels ils sont parties, notamment la CEDAW, en conservant à l'esprit la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ».

Les États doivent « garantir la participation égale des femmes aux processus décisionnels, et prendre des mesures spécifiques pour lutter

contre la discrimination à l'égard des femmes, tout en créant des espaces permettant aux organisations de la société civile, en particulier aux femmes de la pêche et à leurs organisations, de prendre part au suivi de la mise en œuvre de ces instruments. Il convient que les femmes soient encouragées à intervenir au sein des organisations de pêche, et un appui au développement de ces organisations doit être fourni le cas échéant ».

« Il appartient aux pays de veiller à ce que les artisans pêcheurs, les travailleurs du secteur de la pêche et leurs communautés bénéficient de la sécurité de jouissance de droits fonciers équitables et appropriés d'un point de vue socioculturel sur les ressources halieutiques (marines et continentales) et sur les zones de pêche artisanale et les terres adjacentes, une attention particulière devant être portée aux droits fonciers des femmes ».

Il importe que les États « adaptent, s'il y a lieu, les législations, politiques et mesures qui ne seraient pas compatibles avec l'égalité hommes-femmes, en tenant compte des aspects sociaux, économiques et culturels ». Et les États doivent être les premiers à mettre en œuvre des mesures permettant de concrétiser l'égalité hommes-femmes, notamment « en recrutant aussi bien des hommes que des femmes comme agents de vulgarisation et en veillant à ce que tous les intéressés, hommes et femmes, bénéficient de l'égalité d'accès aux services techniques et de vulgarisation, notamment d'assistance juridique, en rapport avec la pêche ». Et on encouragera la mise au point de technologies plus efficaces pour faciliter le travail des femmes dans la pêche artisanale ». ❏

La mer, les gens, la vie

La réunion annuelle d'un forum de femmes de la pêche s'inquiète de l'avenir des communautés

Katia Frangoudes

(Katia.Frangoudes@univ-brest.fr)

Université de Bretagne occidentale, UMR-AMURE IUEM, Brest, France, et **Annie Castaldo** (annie.castaldo@wanadoo.fr), Membres du réseau AKTEA, France

Au Japon, les groupements de femmes de la pêche ont commencé à apparaître après la Quatrième conférence mondiale sur les femmes qui s'était tenue à Beijing en 1995. Cet événement a incité les autorités japonaises à appuyer le développement de l'entrepreneuriat féminin dans les divers secteurs économiques du pays. En 1998, 1 158 groupements de femmes s'étaient constitués dans le cadre des Associations coopératives de pêche, principales structures représentatives de la pêche côtière japonaise. Ces groupements étaient constitués de femmes de pêcheurs qui soutenaient l'entreprise familiale en s'impliquant dans d'autres activités pour compléter les revenus du ménage. Parmi les principales raisons qui incitaient à élargir leurs options économiques, il y avait évidemment la baisse de la production et l'augmentation des frais de fonctionnement. Ces nouveaux groupements s'occupaient surtout de transformation et de commercialisation. On vendait du poisson frais, on tenait restaurant, on livrait des repas à domicile...

L'une des principales difficultés auxquelles étaient initialement confrontés ces groupements concernait les débouchés. Pour la réussite d'une stratégie de marketing, le développement de nouveaux produits doit s'accompagner de la recherche de marchés. Comme il n'y en avait pas encore, tous ces nouveaux groupements faisaient face au même problème : nouveaux produits, pas de clientèle ! Chaque groupement essayait de

promouvoir sa production localement, au sein de la communauté. Puis ils ont sollicité l'aide de chercheurs impliqués auprès de ces populations. La plupart étaient des femmes travaillant sur des thèmes relatifs à la participation des femmes dans les pêcheries et les communautés côtières. Au début, ces personnes réagissaient individuellement aux demandes des groupements ; mais bientôt elles ont uni leurs efforts afin d'élaborer une réponse commune au problème collectif de tous ces groupements. C'est ce qui a donné lieu, en 2003, à la mise en place du forum japonais *Umi Hito Kurashi*, que l'on peut traduire grosso modo par *Mer, Gens, Vie*.

Les choses ont commencé de manière informelle. Puis, à mesure que s'intensifiait la collecte de fonds nécessaires, la couverture géographique s'élargissait. Via un blog et des bulletins semestriels, le forum essayait d'être une base d'informations et de ressources pour aider les femmes à mieux connaître des questions dont elles n'avaient pas la pratique. Des rencontres annuelles permettaient de consolider le fonctionnement de ce forum par ailleurs assez distendu. Chaque année, les membres choisissaient un thème particulier pour les débats. Pendant les neuf années d'existence, il a été question de techniques de transformation, de commercialisation, de la qualité des produits.

Ce forum ayant été mis en route, les femmes ont commencé à jouer un rôle vital dans la vie économique du secteur des pêches et au sein de leurs communautés. Elles ont fait s'épanouir des capacités jusque-là inexploitées en matière d'entrepreneuriat et de commercialisation. Certaines vendaient même leur production au niveau national, augmentant ainsi leurs revenus de façon considérable, et aussi la rémunération des femmes travaillant avec elles.

ANNIE CASTALDO



Groupe de participants à la 10ème réunion annuelle du Forum Umi, Hito, Kurashi en septembre 2013, qui a débattu notamment du problème du vieillissement des populations de pêcheurs

Au cours de cette période, on a observé une diminution importante du nombre de groupements de femmes. En 1998, il y en avait plus d'un millier ; en 2012, on en comptait seulement 364. Autre évolution tout aussi significative, un tiers d'entre eux n'opéraient plus dans le cadre des Association coopératives de pêche. On estimait de plus en plus que ces organismes faisaient à vrai dire obstacle à un fonctionnement innovant et au développement de nouveaux débouchés. Certains groupements décidaient donc de travailler de façon indépendante. Les femmes qui les géraient disaient qu'on pouvait gagner en efficacité après avoir rompu avec l'influence paternaliste des hommes.

En septembre 2013, la dixième réunion annuelle du forum se tenait à Tokyo. Elle différait de toutes les précédentes. Pour la première fois, les femmes débattaient non seulement de leurs expériences au sein des groupements mais aussi de l'avenir du forum. Fallait-il chercher à constituer un réseau national plus structuré ou continuer avec le forum tel qu'il était, léger et informel ? Pour aider à trouver une réponse, il était demandé aux femmes de dire comment elles voyaient l'évolution du forum et de leurs communautés au cours des dix prochaines années. Pour contribuer à ce processus de réflexion, deux femmes (une ostréicultrice française et une scientifique européenne, toutes deux associées au réseau européen AKTEA) étaient invitées à faire part de leur expérience concernant les organisations de femmes. Elles ont dit que, avant de se lancer dans la mise en place d'un réseau national, il importe de procéder à un débat de fond : où réside l'intérêt d'un réseau officiel et structuré, quels avantages peut-on en attendre ?

Les participantes se sont réparties en trois groupes, chacun abordant des thèmes différents : quel avenir souhaitez-vous pour les communautés de pêche et comment agir dans cette direction, comment faciliter la diversification des activités, quels sont les besoins en matière de formation et les moyens d'y répondre ? Chaque groupe a également précisé comment il concevait l'avenir du forum. À la fin de la réunion, il a été convenu de reporter à l'année prochaine la décision concernant la structure du forum. Et toutes les (nombreuses) déclarations relatives à la vision de l'avenir seront réunies par les animatrices pour être publiées dans les bulletins du forum. Les femmes ont par ailleurs décidé de rompre le silence entourant leur travail et leurs plans et de communiquer plus régulièrement entre elles. Tout le monde convenait qu'il était indispensable de faire connaître au reste de la société (et particulièrement aux politiciens) les efforts entrepris par les groupements de femmes et ce forum pour assurer la survie des pêcheries et des communautés côtières.

Une observation importante a été faite à cette réunion, concernant un problème vécu par toutes les communautés de pêche du Japon aujourd'hui : la diminution du nombre de jeunes attirés par le métier. Dans cette population de pêcheurs, l'âge moyen est de 60 ans. Le gros de la main-d'œuvre est donc constitué d'ainés !

À moins que les jeunes ne viennent prendre le relais, l'avenir n'est plus assuré. Certaines activités – par exemple l'ostréiculture (voir p. 2) – attirent essentiellement des travailleuses migrantes, jeunes et saisonnières. Mais il est évident que le devenir de ces communautés de pêche dépend avant tout des jeunes Japonais. ❧

Ce forum ayant été mis en route, les femmes ont commencé à jouer un rôle vital dans la vie économique du secteur des pêches et au sein de leurs communautés.

Quoi de neuf sur le web ?



Ramya Rajagopalan
(ramya.rajagopalan@gmail.com), Chargée de programme à l'ICSF

GAF5—Colloque mondial

Le 5ème Colloque mondial sur la problématique de genre dans l'aquaculture et la pêche (GAF5) qui se tiendra à Lucknow, Inde, du 12 au 15 novembre 2014, constituera une plateforme importante pour examiner les progrès accomplis sur le chemin de l'égalité hommes-femmes dans l'aquaculture et la pêche (<http://genderaquafish.org/gaf5-2014-lucknow-india/themes>).

Il y aura des discours en plénière, des ateliers avec des représentants de groupes de base impliqués dans les questions de genre, des exposés, des panneaux de présentation, une séance nationale, un film, une table ronde... Cet événement fait suite aux quatre colloques précédents qui ont été une réussite et à deux colloques sur les

femmes de la pêche organisés en lien avec les Forums asiatiques sur la pêche et l'aquaculture. Cinq thèmes seront abordés : pêcheuses et changement climatique (y compris catastrophes naturelles), méthodes, approches et financement de la planification pour les questions de genre, innovations mondiales/solutions locales en matière de moyens d'existence durables pour les femmes de la pêche, promotion de l'entreprenariat et des compétences commerciales des femmes dans la chaîne de valeur de la pêche artisanale, et aussi un thème ouvert.

C'est la première fois que l'Asian Fisheries Society organise un tel colloque en liaison avec le Forum indien des pêches, le 10ème dans le cas présent (<http://10ifaf.in/>). ❧

Une question d'identité

L'État du Tamil Nadu va délivrer des cartes d'identité aux récolteuses d'algues du Golfe de Mannar, pour tenir compte du caractère particulier de leur travail

Sumana Narayanan
(icsf@icsf.net),
Chargée de
programme à l'ICSF

Les récolteuses d'algues du Golfe de Mannar, dans l'État du Tamil Nadu, tout au sud de l'Inde, se verront bientôt attribuer des cartes d'identité, ce qui leur permet d'espérer une reconnaissance officielle du caractère particulier du travail qu'elles accomplissent. Elles pourront peut-être ainsi bénéficier des programmes de protection sociale destinés aux pêcheurs qui vont en mer. Et elles auront peut-être aussi moins de difficultés avec les gardes forestiers.

Le Golfe de Mannar est une baie aux eaux peu profondes qui donne sur la côte est de l'Inde. Il y a là une zone de protection intégrale, parc naturel établi dans le cadre de la Loi de 1972 sur la protection de la vie sauvage. Elle s'étend sur 560 km² et inclut 21 îles. Les algues poussent en abondance autour de ces îles. S'il n'est pas interdit en soi de récolter des algues, on n'a pas le droit d'y entrer, sans parler d'y prélever des ressources. Ces femmes courent donc le risque d'avoir des ennuis avec la Direction des forêts du Tamil Nadu.

En 2103, avec le soutien du BOBLME (Grand écosystème marin du Golfe du

Bengale), le Collectif international d'appui à la pêche artisanale (ICSF) a mené à bien des programmes de formation à l'intention des communautés de pêche de ce secteur en vue d'élaborer un plan de gestion communautaire des ressources marines de cet environnement, en appliquant une Approche écosystémique des pêches (AEP). Le BOBLME est un projet de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui porte sur les pays suivants : Inde, Bangladesh, Indonésie, Malaisie, Maldives, Myanmar, Sri Lanka, Thaïlande. L'objectif est de mettre en place un plan régional coordonné pour la gestion de la pêche et de l'environnement. Lors des programmes de formation, les récolteuses d'algues ont eu des discussions intenses pour identifier des mesures pratiques qu'elles pourraient mettre en œuvre, des problèmes pour lesquels elles souhaiteraient demander l'aide du gouvernement. À cette fin, sous les auspices de la Commission du Plan, une réunion a été organisée avec les pouvoirs publics concernés.

Le 11 juin 2014 donc, des représentants des populations de pêcheurs du Golfe de Mannar ont eu l'occasion de faire part de leurs initiatives en cours et de leurs idées en matière d'utilisation durable des ressources marines du secteur. Il y avait là des fonctionnaires de divers services (forêts et pêches, Commission du Plan, développement et initiatives spéciales) et aussi des chercheurs.

VENUGOPALAN / ICSF



Récolteuses d'algues dans le Golfe de Mannar au Tamil Nadu. Le gouvernement de cet État de l'Union indienne va bientôt leur délivrer des cartes d'identité pour tenir compte du caractère particulier de ces travailleuses de la pêche.

Les récolteuses d'algues ont dit qu'elles avaient limité leur temps de collecte à 12 jours par mois : 6 jours à la nouvelle lune et 6 jours à la pleine lune. Auparavant il n'y avait aucune mesure d'encadrement pour ces prélèvements. En 2006, après des discussions avec la Direction des forêts du Tamil Nadu et des scientifiques, elles adoptaient cette pratique car elles estimaient elles-mêmes que la collecte dépassait les capacités de la ressource. Le nombre de récolteuses avait augmenté et les algues n'avaient plus le temps de repousser. Les femmes avaient également décidé de ne plus se servir d'un racloir métallique pour décrocher les algues car cela endommageait le substrat corallien. Elles faisaient désormais tout à la main. Pour ne pas se couper les doigts sur le corail, elles enroulaient autour des bouts de tissus. En plus, ont-elles fait remarquer, elles observent une période de fermeture de la collecte de 45 jours. En 2014, cela a même dépassé les 2 mois. Elles voudraient être indemnisées pour ce manque à gagner, comme c'est le cas pour les activités des hommes. Elles demandent par ailleurs au gouvernement de prévoir pour elles un système d'assurances car elles aussi vont en mer.

Elles ont rappelé que les îles sont bien utiles pour les pêcheurs, pour se réfugier en cas de mauvais temps, pour faire une réparation pendant une sortie en mer. Elles ont dit qu'elles étaient disposées à œuvrer avec la Direction des forêts et des pêches pour préserver la ressource. Les gens de la pêche savent bien qu'il faut des mesures de protection de cette ressource puisqu'ils en vivent eux-mêmes, et ne voudraient pas qu'il ne reste rien pour les générations futures. Les récolteuses ont aussi rejeté l'accusation de destruction du corail vivant : comme les algues s'installent sur du corail mort, elles ne

s'approchent pas du corail vivant. Les bateaux n'endommagent pas non plus le corail : si l'embarcation heurte du corail, dit une femme, il va en souffrir. Pourquoi ferait-on exprès d'aller sur du corail ? Pour s'approcher des îles, les pêcheurs suivent au contraire les chenaux dépourvus de corail.

Au cours des discussions, la Direction des pêches a dit qu'elle délivre des cartes d'identité uniquement aux hommes qui vont pêcher en mer. Comme les femmes sont surtout dans des activités après capture à terre, elles n'entrent pas dans ce cas de figure. Elle précise que les dispositifs de protection sociale s'appliquent à la famille dans son ensemble, que les femmes sont donc couvertes également. En réponse à la demande des femmes en vue de bénéficier aussi d'une indemnisation pour manque à gagner pendant la période de fermeture (comme cela est prévu pour les pêcheurs), la Direction dit que cette indemnisation est versée à la famille et non pas au pêcheur individuellement. Il n'a pas été question de la problématique de genre dans cette affaire. Il est apparemment entendu que l'homme est traditionnellement le chef de ménage, que les femmes sont à ranger parmi les dépendants.

En fin de compte, il a été décidé que l'Administration du Tamil Nadu considérera les récolteuses d'algues du Golfe de Mannar comme une catégorie spéciale de pêcheuses. Et pour la première fois, elle leur attribuera une carte d'identification via la Direction des pêches. On étudiera par ailleurs la possibilité de leur fournir un matériel adapté (gants, sécateurs...), et l'éventualité d'une collecte en eau plus profonde (6-7 m), avec en ce cas une formation des femmes pour la plongée et l'équipement approprié (réservoir d'oxygène, etc.).

Entretien avec Carmen, membre du conseil d'administration d'APROCUS (Asociación de Pescadores La Rosita Cuero y Salado) et du groupement de pêcheurs Los Delfines, dans la communauté de La Rosita, sur la côte caraïbe du Honduras

Norman Flores (normanh@gmail.com) et **Vivienne Solis Rivera** (vsolis@cooposolidar.org)

Parlez-nous un peu de vous

Je suis une femme de la pêche du Honduras, côté Caraïbes. Je vis avec ma famille, mes amis, mes voisins dans une communauté côtière de cette région. J'aime beaucoup vivre ici, et je ne partirai jamais.

Quelle est la principale préoccupation de votre combat ?

Pour moi, c'est de constituer des organisations communautaires et de s'impliquer dans une lutte permanente pour la défense de nos droits. Il est indispensable d'avoir le sens des relations humaines pour élaborer des plans, avoir des idées et participer à la vie communautaire. J'ai réussi à établir ici un Centre de stockage du poisson parce que j'étais capable de transmettre mes idées aux autres personnes de la localité.

J'ai eu la chance de participer à l'atelier organisé par l'ICSF à Pondicherry, Inde, en juillet 2014, sur le thème des Directives relatives aux pêches artisanales. Cela a été une expérience très enrichissante : rencontres avec de nouveaux visages du monde de la pêche, partage du vécu avec d'autres femmes.

Que vous a appris votre pratique dans ce secteur ?

Il faut que les militants reconnaissent tous les sacrifices que consentent dans leur vie quotidienne les gens de la pêche (les hommes et les femmes) pour améliorer leur existence et dynamiser la communauté.

Quels sont vos plans pour l'avenir

Nous cherchons à développer une pêche à la fois productive et durable, à trouver des débouchés pour nos produits sur le marché local et régional. Nous devons prendre soin de nos belles ressources marines pour que nos enfants aussi en profitent.

MAMA YEMAYA

a les pieds sur terre !



ARTICLE DE REVUE

Normes de collecte de données sexospécifiques pour l'analyse de genre

Guide pour les chercheurs du CGIAR

Caitlin Kieran
(C.Kieran@cgiar.org) et **Cheryl Doss**,
Programme de recherche du CGIAR sur Politiques, Institutions et Marchés

Compte tenu de l'intérêt croissant accordé à la problématique de genre, les chercheurs sont souvent amenés à réaliser des analyses de genre, ce qui nécessite la collecte de données pertinentes. Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) est un partenariat mondial qui réunit des organisations œuvrant dans la recherche pour un futur sans faim. Le réseau de recherche sur Genre et Agriculture du CGIAR a récemment adopté ces normes qui ont été élaborées par Cheryl Doss et Caitlin Kieran, chercheuses au Programme de recherche du CGIAR sur Politiques, Institutions et Marchés (PIM). Elles serviront de guide aux chercheurs du CGIAR dans leur quête de données ventilées par sexe et plus généralement à l'ensemble des chercheurs procédant à une analyse sexospécifique des questions agricoles.

Les auteurs identifient un certain nombre d'actions simples et réalisables dans ce domaine. Elles traitent des aspects que les chercheurs devraient prendre en considération tout au long du processus : auprès de qui obtenir l'information, l'unité d'analyse, le contexte de la recherche. Dans bien des cas, une simple modification du mode d'enquête, de la méthode de recherche peut produire une analyse de genre bien plus approfondie. Les considérations éthiques sont un élément central de tout effort de collecte de données sur des sujets humains. Ce document rappelle donc les domaines qui, dans ce type d'analyse, nécessitent une attention plus grande accordée à la confidentialité et au consentement.

Il souligne par ailleurs une erreur commune de l'analyse de genre, qui est d'étudier seulement les femmes. Une telle démarche ne permet pas d'éclairer la relation entre hommes et femmes, qui est pourtant un aspect essentiel de la compréhension des choses. Si on dit que « les femmes possèdent moins de 2 % des terres de la planète », cela ne sert à rien si on ne connaît

pas le pourcentage détenu par les hommes. L'analyse sexospécifique vise à « clarifier les différences en matière de besoins, de capacités, de contraintes et d'opportunités entre hommes et femmes ». Elle sert à étudier l'évolution des rôles et des relations dans divers contextes et l'impact que cela peut avoir sur les résultats. Les normes qui régissent les relations hommes-femmes ne sont pas stagnantes ; elles sont la résultante de négociations, de compromis en cours. L'analyse de ce processus nécessite des études longitudinales qui, dans l'idéal, utiliseront des données de panel et des méthodes qualitatives.

Ce document dit expressément que, pour une analyse de genre, il est indispensable d'avoir des entretiens et avec les femmes et avec les hommes. Il n'est pas nécessaire pour autant d'interviewer deux fois plus de personnes, ou à la fois les femmes et les hommes d'un même ménage. Sur certaines questions, il peut être préférable d'interviewer une personne par ménage et choisir au hasard, que ce soit un homme ou une femme. L'important dans l'analyse de genre c'est de bien savoir le sexe des personnes exécutant telle ou telle tâche ou fonction (propriétaire de la terre, gérant d'exploitation, ouvrier agricole, décideur), de bien savoir pourquoi les responsabilités sont réparties de cette façon.

La collecte des données doit aussi dépendre du contexte, ce qui exclut une approche uniforme. Il est indispensable que les collecteurs et les analystes connaissent bien à la fois les rôles des uns et des autres et divers autres facteurs identitaires : religion, race, classe, ethnie, âge, caste, éloignement, infirmité, orientation sexuelle. Cette démarche fera en sorte que le chercheur pourra poser des questions pertinentes et délicates, que le chercheur, le recenseur, l'animateur, les personnes interrogées auront la même interprétation des termes utilisés dans la question.

Ce document est disponible sur www.pim.cgiar.org/files/2012/05/Standards-for-Collecting-Sex-Disaggregated-Data-for-Gender-Analysis.pdf



PUBLIÉ PAR
Collectif international d'appui
aux travailleurs de la pêche

27 College Road
Chennai 600 006, Inde
tél: (91) 44 2827 5303
fax: (91) 44 2825 4457
courriel: icsf@icsf.net
site Internet: www.icsf.net

PRÉPARÉ PAR
Nilanjana Biswas
TRADUCTION
Gildas Le Bihan
ILLUSTRATIONS DE
Sandesh
(sandeshcartoonist@gmail.com)
MISE EN PAGE
P. Sivasakthivel
IMPRIMÉ PAR: L.S. Graphic Prints
Chennai 600 002

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et

pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.